



Penser la dynamique des situations migratoires par une double contextualisation

تناول ديناميكية وضعيات الهجرة من خلال سياق مزدوج

Thinking about the dynamics of migration situations through a double contextualization

Pr. Abdelhafid Hammouche

Professeur des universités émérite, Université de Lille,
Chercheur au Clersé-CNRS (UMR 8019)

Date de soumission: 24-03-2024- Date d'acceptation : 13-04-2024-

Date de publication : 07-05-2024

ملخص

يقترح المقال انعكاسا معرفيا لمراعاة التعبير عن الهجرة والهجرة من خلال توسيع التركيز للنظر، قدر الإمكان، في التنشئة الاجتماعية للمهاجر وكذلك آثار استقراره في مكان جديد عليه وعلى ذريته. إن تعبئة مفهوم حالة الهجرة من هذا المنظور يدعوننا إلى تناول التغييرات التي حدثت كديناميكية مرتبطة بسياقات البلدين كما يراها المهاجرون وبآثار الناتجة عن الهجرة في العلاقة الأخرى. ولا تقتصر هذه الآثار على الفضاء العام ولكنها تتعلق أيضا بالعلبة المحلية. في الأسر، يتضح هذا من خلال تقسيم الأعمار بين الطفولة والبلوغ والسماوات المرتبطة بها. وهذه الاختلافات في المركز، التي ينظر إليها على أنها بديهية، تثير توترا مرتبطا بمدى استناد تعاريفها على توافق الآراء وصراعات ناتجة عن التفاعل بين الثقافات المحلية، والتي يتم تناولها هنا من خلال سياق مزدوج. يتم شرح هذا المفهوم واستعماله في الجزء الأول من المقال. وتحليله في الجزء الثاني. وهكذا يمكننا أن نرى كيف يظهر مفهوم المراهقة ويفرض نفسه في العائلات المهاجرة، وكيف تتشكل وجهات النظر المهاجرون حول ذاتهم في سياق التزامهم الترابطي. وبدلا من الحديث عن الاندماج مع المخاطرة بتعزيز التمثيلات الانقسامية للاختلافات والانتماءات، يسلط هذا النهج الضوء على بناء الروابط المفصلية ووفقا لموارد الروابط المفصلية الراسخة في المجتمع المضيف، ولا تنفصل عن بلد المنشأ.

الكلمات الدالة: حالة الهجرة؛ السياق المزدوج؛ مراهقة؛ جنس؛ جيل؛ التزام؛ ناد.

Résumé

L'article propose une réflexion épistémologique pour prendre en compte l'articulation émigration et immigration en élargissant la focale afin de considérer, autant que faire se peut, la socialisation du futur émigré ainsi que les effets de l'installation ailleurs sur celui qui est devenu immigré et sur ses descendants. Mobiliser la notion de situation migratoire dans cette perspective invite à situer les changements vécus comme une dynamique conditionnée par les contextes des deux

pays tels que perçus par les migrants et par les effets engendrés par la migration dans les rapports d'altérité. Ces effets ne se limitent pas à l'espace public et concernent également l'enceinte domestique. Dans les familles, le découpage des âges, entre celui de l'enfance et celui d'adulte et des attributs qui leurs sont associés, l'illustre. Perçus comme des évidences, ces différences de statuts suscitent une tension plus ou moins forte lorsque leurs définitions ne reposent pas sur un consensus. L'opposition, voire les conflits que cela génère, s'offrent comme autant d'analyseurs de ce que l'on peut qualifier d'interculturalité domestique approchée ici par une double contextualisation. Ce concept est explicité et mobilisé dans la première partie de l'article. Il est aussi au principe de l'analyse de l'engagement associatif traité dans la seconde partie. On voit ainsi comment émerge, puis s'impose la notion d'adolescence dans les familles immigrées, mais aussi comment s'affirme en fonction des perspectives que se donnent les migrantes et les migrants un engagement public associatif. Et plutôt que de parler d'intégration de ces derniers au risque de conforter des représentations de différences et d'appartenances clivantes, cette approche met en relief la construction dans le temps et selon les ressources de liens articulés qui, disant l'ancrage dans la société d'accueil, ne signifient pas une déconnexion à tout coup avec le pays d'origine.

Mots-clés: situation migratoire; double contextualisation; adolescence; genre; génération; engagement; association.

Abstract

This article proposes an epistemological reflection to take into account the articulation of emigration and immigration by broadening the focus in order to consider, as much as possible, the socialization of the future emigrant and the effects of settlement elsewhere on the immigrant and his descendants. Mobilizing the notion of migration situation in this perspective invites us to situate the changes experienced as a dynamic conditioned by the contexts of the two countries as perceived by migrants and by the effects of migration in relationships of otherness. These effects are not limited to the public space and also concern the domestic enclosure. In families, the division of ages, between childhood and adulthood and the attributes associated with them, illustrates these differences in status give rise to a more or less strong tension when their definitions are not based on consensus. The opposition, even the conflicts that this generates, offer themselves as so many analysers of what can be described as domestic interculturality approached here by a double contextualization. This concept is explained and mobilized in the first part of the article. It is also the principle of the analysis of associative commitment dealt with in the second part. The opposition, even the conflicts that this generates, offer themselves as so many analysers of what can be described as domestic interculturality approached here by a double contextualization. This concept is explained and mobilized in the first part of the article. It is also the principle of the analysis of associative commitment dealt with in the second part. We can thus see



how the notion of adolescence emerges and then imposes itself in immigrant families, but also how an associative public commitment is affirmed according to the perspectives that migrants give themselves. And rather than talking about the integration of the latter at the risk of reinforcing representations of differences and divisive belongings, this approach highlights the construction over time and according to resources of articulated links which, saying anchoring in the host society, do not mean a disconnection every time with the country of origin

Keywords: migratory situation; double contextualization; adolescence; gender; generation; commitment; association.

Introduction

Les migrations internationales, notamment celles qui impliquent les sociétés algérienne et française depuis la décolonisation, font l'objet de travaux conséquents, renouvelant ces dernières décennies les cadres théoriques afin de traiter de ces mobilités en articulant les deux pays d'origine et d'accueil. C'est pour affiner la relation aux deux espaces, depuis ce qui précède l'émigration jusqu'à son prolongement avec ce que vivent les migrants une fois installés, que cet article propose une approche processuelle de la migration¹. Plutôt que de limiter le processus à la séquence du départ du pays d'origine et à l'arrivée dans le pays d'accueil (Stora, 2017), il est heuristique de ne pas ignorer ce que produit en propre l'éloignement et l'installation dans la durée dans un environnement autre que celui qui était vécu familièrement.

Certes, on sait que les expulsions ou les refoulements génèrent chez les candidats des effets durables plus ou moins analysés selon les travaux. Cependant la centration sur le mouvement de déplacement qu'incarne le migrant par la relation qu'il établit de fait entre plusieurs pays contribue à octroyer à la sédentarité un statut de norme indiscutée. Celle-ci, saisie par la résidence combinée à la nationalité et le vécu dans le pays de naissance ou d'adoption, corrobore les représentations au principe de l'Etat-nation. Le mouvant, le déplacé prend alors la fonction du perturbateur des

¹ La réflexion théorique que propose cet article repose sur plusieurs recherches menées depuis les années 1990. Celle portant sur les stratégies matrimoniales en situation migratoire date de 1992 et fut suivie de différentes enquêtes sur le couple, les rapports de génération, la définition de l'autorité éducative. Deux autres réalisées dans les années 2000 sont particulièrement mobilisées ici, l'une pour problématiser l'engagement à partir des associations de primo-migrants et d'enfants d'immigrés, l'autre plus centrée sur une association de femmes.



constructions sociales qui s'ignorent. Il trouble les évidences partagées, telle que celle qui assigne aux femmes et aux hommes un ancrage sinon définitif, du moins légitime formellement relativement aux cadres juridiques et institutionnelles et aux idées les plus répandues.

On entrevoit la difficulté de se détacher d'une telle doxa pour s'autoriser à penser autrement. C'est bien tout l'intérêt de la vigilance épistémologique à laquelle j'invite dans un premier temps. Pour ce faire, je ferai état du concept de double contextualisation pour se distancier et, d'une certaine manière, ne pas se réduire à une fonction de magistrat. Il peut sembler, il est vrai, bien inutile voire excessif de s'attacher à un cadre théorique qui revient à rappeler sans cesse les arbitraires au principe des découpages dont on ne saurait, bien entendu, ignorer les productions sous forme de frontières, de genre... auxquelles sont logiquement et différemment confrontés les individus sédentaires et migrants. Simplement, sans cette déconstruction le risque est de voir le chercheur se transformer en magistrat garant de l'orthodoxie. Il constaterait les écarts, les transgressions, les contournements. Or, l'intérêt de la recherche telle que je l'entends est de rendre compréhensible, de proposer une interprétation des processus à l'œuvre et non pas de vérifier constamment la conformité aux normes établies à un moment donné.

De la sorte, le questionnement tend à s'élargir au-delà et en deçà de la séquence migratoire. Comment se forge dans le temps et dans un espace social la représentation de l'ailleurs ? Représentation qui, nécessairement, se combine avec celle du milieu de vie. On sait aussi que le passé colonial, et les empreintes qu'il laisse, les ressources linguistiques, entre autres facteurs, pèsent dans la détermination d'un ailleurs accessible corroboré d'une hiérarchie pratique et symbolique. Choisir, lorsque la notion est concevable, de migrer au Canada ou en France n'impose pas les mêmes démarches. Sans ignorer que, dans certaines configurations, la volonté de partir est le seul objectif, sans parfois savoir véritablement le lieu d'immigration. Cette aspiration à se détacher de son lieu de départ sans horizon autre que celui d'accéder à un pays enviable (Europe, Amériques notamment) résulte aussi d'une socialisation du risque et de l'ailleurs qui génère des parcours erratiques (Madrisotti, 2018).



1. De l'émigration-immigration à la double contextualisation

Dans *Les Trois âges* Sayad (1977) démontre l'impératif épistémologique de ne pas faire naître le migrant lors de son arrivée en France. Il souligne ainsi qu'il importe d'interroger les conditions vécues dans le pays qui occasionnent le départ. La dimension macro, tant sur le registre économique qu'anthropologique, marquée par la colonisation était caractérisée sur le registre de l'attachement au groupe, famille étendue ou lignage, des processus d'individuation pour mieux comprendre la mission assignée au partant ou son aspiration. La typologie dégageait trois périodes

La première est celle des premiers effets de la colonisation sans ébranler pour autant les structures de parenté. Désigné par la famille, l'homme, fils ou père, célibataire ou époux, se voit assigner la mission d'aller chercher des ressources pour celles et ceux restés au village. La deuxième, après la Seconde guerre mondiale, est caractérisée par l'empreinte de la monétarisation diffusée dans le contexte colonial avec un ébranlement de l'indivision et surtout par la volonté de se dégager d'une condition paysanne perçue dorénavant par le manque de ressources. La troisième se définit autant par un processus d'individuation accentué que par l'opportunité qu'offre la présence importante de la communauté immigrée algérienne en France.

Le concept de double contextualisation est dans la suite de celui d'émigration-immigration structurant la typologie de Sayad. Il concerne le prolongement de la situation migratoire et les effets que cela provoque relativement à la socialisation et à la prise en compte de la considération des deux contextes de référence. L'apport d'une telle conceptualisation est surtout de pointer la dimension processuelle, valorisant les changements sociétaux de part et d'autre et l'ajustement que tentent les personnes selon les types de relations ici et là-bas effectives, pratiques pour reprendre le concept de Bourdieu.

La double contextualisation prend sens relativement à ce qui est communément désigné en termes d'interculturalité. Avec elle, les processus d'intégration ou d'acculturation sont souvent rapportés aux conjonctures mettant en présence des personnes culturellement différenciées. Ici, ce concept se veut un instrument théorique pour saisir l'articulation pratique en situation produite par les migrants. Il vise à éclairer l'appropriation singulière, par l'histoire sociale de la personne, située spatialement.



Il invite à apprécier les conduites selon la conjugaison culturelle, par exemple par l'adaptation de sa tenue avec une casquette en France qui laisse place à un cheikh en Algérie pour les hommes âgés. Certaines femmes âgées, autre exemple, s'autoriseront la plage qu'on peut indexer à leur acceptation de l'idée de loisir acquise et confortée au fil de son histoire française, sans pour autant se mettre en maillot de bain, pudeur qu'on peut lier à leur socialisation primaire. L'ouverture aux plaisirs des bords de plage combine de la sorte adaptation et souci de ne pas se déconsidérer relativement au milieu algérien d'attachement. Il importe bien sûr de mobiliser cette conceptualisation en tenant compte de la génération, ce qui inclut des rapports de genre, de la phase de vie – l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte, la vieillesse - qui sont autant de découpages vécus différemment selon l'environnement. On ne vit pas dans les mêmes conditions l'adolescence lorsqu'on réside dans un quartier fortement marqué par les migrants ou lorsque l'habitat se trouve en milieu rural et que la famille est culturellement isolée. Il en va autrement pour la vieillesse. Vécue en foyer pour « célibataires géographique », elle n'engendre pas les mêmes rapports aux deux sociétés que celle que vit une matriarche entourée de ses enfants en milieu urbain.

Avec la double contextualisation l'intérêt porté à l'articulation des deux espaces ne s'arrête pas la séquence de mobilité mais prend sens dès l'arrivée en France. Le processus est continu et concerne d'abord l'individu en situation migratoire saisi par ses interprétations, lesquelles sont ensuite analysées selon le contexte. La centration sur les perceptions de l'individu ne minore pas l'appréciation macro. Le contexte est un facteur décisif qui est rendu d'une part par les relations pratiques au sens que lui donne Pierre Bourdieu et, d'autre part, par la conjoncture socio-politique. Dans *Le sens pratique* l'auteur souligne le continu relationnel entre voisins, désignés comme relations pratiques en ce que le quotidien et l'extraordinaire (comme le mariage à titre d'exemple) bénéficient des soutiens ponctuels et constants par des échanges aussi bien de matériel que d'informations².

² Dans *Le Sens pratique* Bourdieu précise l'intérêt d'une telle approche : « Pour échapper au relativisme sans tomber dans le réalisme, on peut donc poser que les constantes du champ des partenaires à la fois utilisables en fait, parce que spatialement proches, et utiles, parce que socialement influents, font que chaque groupe d'agents tend à maintenir à l'existence par un travail continu d'entretien un réseau privilégié de relations pratiques qui comprend non seulement l'ensemble des relations généalogiques maintenues en état de marche,



En immigration, le périmètre de ces échanges en continu va varier selon le type de résidence, d'époque et des possibilités de maintenir de maintes manières des contacts avec les relations de parenté ou d'amitié au pays. Outre cette délimitation spatiale et relationnelle imprimant le quotidien, la perspective que se donnent les femmes et les hommes, jeunes et moins jeunes, oriente la gestion de ces relations pratiques. La notion de perspective prend alors une force heuristique considérable. Elle permet de problématiser ce qui fut nommé dans les années 1970 « le mythe du retour » comme on le verra plus loin.

A certains égards, c'est la mise à l'épreuve de la socialisation et à l'ajustement de l'habitus que ce concept invite à questionner. L'apprentissage premier du monde social et son intériorisation dans un milieu et à un moment donné, autre manière de dire la socialisation, conditionne ce qui précède l'émigration. Sans doute la socialisation secondaire oriente-t-elle l'image forgée de l'ailleurs et des aspirations qui s'y rattachent. Mais le plus instructif est ce qui en ressort en situation migratoire. Redisons-le, par la double contextualisation la problématisation du lien aux deux espaces se prolonge. Ce ne sont plus les seules conditions de départ avec l'inscription du futur migrant comme être socialisé dans une conjoncture donnée, ni celles qui organisent l'immigration et les jeux d'adaptation. Que ce soit la migrante, le migrant, ou leurs enfants, l'enjeu est de savoir comment elles et ils vivent dans un environnement dans lequel ils s'inscrivent par le prisme de l'altérité, et le plus souvent au prix d'une dévaluation symbolique voire d'une stigmatisation.

La gestion, depuis les phases conflictuelles jusqu'à l'atténuation des tensions inhérentes à la double contextualisation, voire le partage de ses effets, notamment avec des proches ou sous forme d'explicitations proposées à des collègues, suppose des ressources pour interpréter l'articulation de deux registres de sens sans se percevoir dans la duplicité. Il faut par exemple

appelées ici parenté pratique, mais aussi l'ensemble des relations non généalogiques qui peuvent être mobilisées pour les besoins ordinaires de l'existence appelées ici relations pratiques. La négociation et la célébration du mariage fournissent une bonne occasion d'observer tout ce qui sépare, dans la pratique, la parenté officielle, une et immuable, définie une fois pour toutes par les normes protocolaires et la généalogie, et la parenté pratique, dont les frontières et les définitions sont aussi nombreuses et variées que les utilisateurs et les occasions de l'utiliser. C'est la parenté pratique qui fait les mariages ; c'est la parenté officielle qui les célèbre » (Bourdieu, 1980, p. 281-282).



expliciter la dot dans un système patriarcal tout en la détachant de la connotation péjorative du marchandage.

D'un point de vue épistémologique, la difficulté est de restituer la pensée des enquêtés sans cautionner ni décrier un tel processus. La question du malaise que cette gestion peut éventuellement susciter se décline différemment selon que la personne se donne une fonction de médiateur culturel (comme certains travailleurs sociaux), rapportant les pratiques au contexte culturel qui les a vues naître, ou se considérant comme lié au groupe étudié (une étudiante enfant d'immigrés par exemple).

En d'autres circonstances, la proximité relationnelle permet des interrogations croisées des uns et des autres, la présentation des funérailles, à titre de séquence vécue par l'auteur de ces lignes, mettant en parallèle un rapport au corps délégué aux pompes funèbres qui se chargent de la mise en terre dans la société française se comprenant au vu de la longue histoire sanitaire, et la prise en charge par les proches de l'enterrement en Algérie au titre d'une appartenance au village, au lignage ou à la communauté qui accompagne le corps jusqu'à son ultime étape sans intermédiaire pour creuser la tombe ou pour la mise en terre. Il en va autrement lorsque se jouent des rapports familiaux nécessitant l'appel à la justice des mineurs et où, toujours au titre de séquence vécue par moi-même dans une fonction d'éducateur, l'explicitation à vocation pédagogique se double d'un souci de neutralité et de la crainte de ne pas trouver les mots adéquats. Il ressort qu'à chaque fois l'usage de la double contextualisation nécessite des ressources cognitives prenant sens dans une conjoncture donnée et dans un espace de rapports sociaux.

L'ancrage de la double lecture se traduit selon l'âge (schématiquement l'enfance, l'adolescence, la maturité, la vieillesse), le milieu social, la période historique. Il en ressort une structuration matricielle qui conditionne les sentiments, tels qu'exprimés dans les enquêtes, de culpabilité, de devoir, de faute morale, d'exigence morale, de pudeur et contribue à distinguer plus largement la dicibilité de l'indicibilité de certains actes ou de certaines manières de les formuler.

Ainsi, les pratiques d'homosexualité, énoncées par des soldats auprès de leurs camarades lors du service militaire ne le seront pas ou plus ultérieurement encore plus lorsque le locuteur sera marié et père. Le questionnement sur le rapport à ce qui s'apparente à la dissimulation



culturelle dans la définition de la pudeur, ou du mensonge culturellement légitimé par une partie de l'environnement (comme ne pas dire les éventuelles transgressions religieuses telles que la consommation d'alcool), n'est pas une évaluation et encore moins un jugement de valeur. Il est inhérent à la volonté de distanciation pour saisir la gestion, les usages par les individus eux-mêmes, de l'interculturalité. Il est fondateur et impératif pour une objectivation de l'élargissement de l'espace social investi au-delà du périmètre communautaire voire du milieu social de la prime socialisation en quartier ouvrier. La pensée, les actes, les représentations du migrant ne se limitent pas au seul espace d'immigration, ni au seul espace d'émigration.

Au total, il s'agit de problématiser la situation migratoire en contextualisant l'interprétation des articulations culturelles. C'est aussi une optique pour tenir compte de l'attachement à distance, celui que les femmes ou les hommes entretiennent ou rompent avec leur milieu d'origine, mais aussi avec leur socialisation primaire, en l'occurrence ce qu'ils et elles ont appris et se trouvant à certains égards décalés avec leur contexte migratoire. C'était d'ailleurs l'axe central de ma recherche doctorale sur les mariages, au prisme des stratégies matrimoniales pour reprendre le titre de ma thèse (Hammouche, 1994). Cette attention forte portée aux unions d'immigrés sous l'angle des rapports de génération, lesquels incluent de fait ceux de genre, ne serait-ce que pour ne pas ignorer les rapports entre parents et enfants, entre femmes et hommes, en supposant une diversité de modèles sociaux de conduite dans l'environnement social éclaire la confrontation entre l'aspiration ou le modèle appris depuis l'enfance et les autres conceptions perceptibles. Cette dimension est problématisée par une multitude d'entrées depuis ma thèse pour apprécier l'attachement, ou plutôt le ré-attachement pour indiquer par le préfixe le processus de redéfinition du lien passant par le détachement partiel valant ajustement aux dynamiques sociales.

L'attachement, comme son contraire le détachement, dans ce type de situation ne se résumant pas dans une définition relative aux transfuges de classe, souvent pris comme illustration du passage entre deux groupes, ceux-là qui quittent une condition, d'ouvrier par exemple, pour occuper une autre position, de cadre là encore à titre d'exemple ou, pour ce qui nous concerne, la gestation de l'émigré qui devient immigré dans la durée. Car, en effet, l'avènement de l'émigré en immigré n'est pas seulement le passage



d'un aspirant à des ressources économiques, culturelles ou autres à un statut de marginalisé en France.

Le changement, lorsqu'il se confirme par l'installation durable, provoque une modification des rapports avec ceux qu'on a quittés. La position économique est réévaluée alors que le capital symbolique connaît de sensibles variations, depuis le dédain à l'égard de ceux qui s'étaient éloignés dans la première phase de la période retenue ici (les années 1960-1970) jusqu'à l'envie ou à l'ambivalence. Mais, à l'inverse, on pourrait arguer que la fixation ne se vérifie pas à toutes les époques historiques. Une rapide et brève socioanalyse du parcours de l'auteur de ces lignes l'illustre. Né enfant de petit paysan, je n'ai plus eu dès les premières années de l'indépendance algérienne la possibilité de reproduire la condition de mes parents. Devenu enfant d'immigré à Saint-Etienne, je n'ai guère eu l'opportunité de prolonger le statut d'ouvrier de mon père, la crise de la sidérurgie transformant mon quartier de l'époque en réserve de chômeurs. Ces raccourcis, que j'amplifie en partie volontairement, montrent qu'il est sans doute vain d'imaginer une histoire sociale stagnante et des liens figés. Si ces « mondes » des lopins de terre et des trois-huit se sont effondrés, la petite paysannerie et l'industrie existent pourtant par leurs évolutions. Inutile donc de tenter de canaliser l'histoire en supposant des prolongements sans rupture, ni de penser des détachements d'une condition en ignorant la créativité par laquelle se conjuguent des formes de l'attache qui se maintient.

En effet, à la différence du transfuge, la situation appréhendée par la double contextualisation ne revient pas à souligner un passage, mais une gestion, pas une trahison avec les émotions associées de honte ou de culpabilité, mais une accentuation d'une pratique tactiquement conditionnée par une dynamique se jouant différemment dans deux espaces sociaux proches ou semblables mais culturellement différenciés. Klara Babińska (2022) le montre dans sa thèse avec une ouvrière dont la valorisation de soi est liée à sa position isolée, en tant que seule enfant d'immigré. On peut entendre cet isolement, soulignée par l'ouvrière, comme une supposée plus-value symbolique. Le fait de n'être entourée « que » de Françaises, et de surcroît, âgées et censées être dotées de fortes compétences et d'autant de reconnaissance, est perçue comme une distinction. On peut aussi penser que c'est une bataille constante pour ne pas accepter un statut stigmatisé sans rompre ni avec sa famille ni avec son milieu social plus largement, mais sans se confondre avec les stigmatisés. A moins de voir dans une telle attitude une tactique pour dépasser une subordination. Dans cette illustration



l'articulation de deux ensembles vaut une double contextualisation, non pas seulement entre société d'émigration et société d'accueil, mais entre deux espaces sociaux différenciés par l'empreinte des situations migratoires et se traduisant par des ajustements sociaux pas nécessairement perçus comme tels.

Par ce prisme, la notion de situation migratoire invite à situer les changements vécus, notamment les altérations de la relation à soi (se percevoir) et des autres (les percevoir) comme une dynamique se définissant par les contextes des deux pays tels que ressentis et par les recompositions des altérités qui concernent l'ensemble des populations impliquées dans le déplacement et l'accueil. Cependant les redéfinitions de l'autre, et du rapport à lui que cela engendre, ne se limitent pas à l'espace social public. Elles se jouent également dans l'enceinte familiale.

En schématisant, ces phases diffèrent, bien sûr selon les histoires sociales, mais reviennent à instaurer un rapport trouble aux proches et aux lointains. La question « qui sont les miens ? », métaphorique bien entendu, résume le jeu de distance avec ceux que l'on quitte sans nécessairement s'en détacher, et le jeu de rapprochement avec ceux qui participent du nouvel environnement du migrant sans se confondre avec eux. Un tel schéma comporte le risque de figer des positionnements plus complexes en réalité. Mais il a l'avantage de poser la redéfinition de l'altérité « extérieure » (publique) et « intérieure » (privée) comme enjeu culturel de la migration.

La situation migratoire équivaut, en effet, à un processus d'altération se jouant autant sur le plan de la participation à la vie sociale que sur le registre du familial. La définition de parents et d'enfants, et des attributs qui leurs sont associés, l'illustre. L'adolescence comme tension du choix de vie, la vieillesse comme décision du lieu d'enterrement, allant de soi dans l'esprit de la plupart des plus âgés socialisés au pays, ou délicate interrogation pour ceux qui ne se résolvent pas complètement au carré musulman en France.

Perçus comme des évidences, ces différences de statuts suscitent une tension plus ou moins forte lorsque leurs définitions ne reposent pas sur un consensus. L'opposition, voire les conflits que cela génère, s'offre comme autant d'analyseurs de ce que l'on peut qualifier d'interculturalité domestique qu'on va approcher par une double contextualisation comme on



va le voir dans la première partie³. Il est tout aussi instructif de poursuivre la réflexion avec ce concept pour discuter la notion d'engagement dans la seconde partie.

2. Définir la jeunesse comme un enjeu anthropologique

Pour prolonger l'explicitation de ce concept et illustrer son usage, je reprends la réflexion épistémologique produite dans le cadre d'une recherche franco-allemande récente (OFAJ) portant sur le thème de la participation des « jeunes ». Pour amorcer la réflexion, la première question est de savoir pourquoi les « jeunes » issus de l'immigration participeraient à la cité, ou pas, par un engagement sur le plan politique dans la société française ou allemande s'ils ne s'en sentent pas membre à part entière. Cette interrogation gagne à se prolonger par une réflexion sur les thèmes de participation et de jeunesse centraux dans le dispositif de recherche mis en place par l'OFAJ et auquel j'ai participé en reprenant les enseignements de mes recherches antérieures sous les angles de l'adolescence et de l'engagement en situation migratoire.

L'approche de la jeunesse par la considération du temps et de l'enjeu qu'un tel âge flou constitue dans les milieux populaires, avant d'élargir le propos pour discuter également celle de l'engagement, en prenant chaque fois la position des migrants comme analyseur, a pour objectif de les dénaturiser. La visée est de montrer ainsi comment se définit et se vit une telle tranche d'âge dans cette conjoncture particulière qu'est la situation migratoire.

L'analyse de celle-ci est d'autant plus importante que les espaces urbains en France et en Allemagne accueillent des populations diverses, parfois avec une forte proportion de migrants.

Il ne s'agit évidemment pas d'essentialiser les cultures, mais d'approcher la situation par les processus d'interaction qui mettent en relief les dynamiques culturelles afin de contextualiser la socialisation d'enfants dont les parents ou grands-parents sont immigrés. On opère de la sorte une double contextualisation⁴. Celle-ci revient à fonder l'analyse par la considération

³ Voir ma contribution « Produire de la connaissance par une double contextualisation de l'engagement des « jeunes », in *La participation politique des jeunes en France et en Allemagne*, Paris/Münster, Téraèdre/Waxmann Verlag, à paraître en 2024.

⁴ Orientation explicitée plus haut et, rappelons-le, mobilisée d'abord pour questionner des liens articulés de migrant(e)s entre espaces d'émigration et d'immigration, puis pour interroger les dynamiques de quartiers populaires en France et au Brésil. Sur ce point voir Hammouche (2014).



des processus inhérents à deux contextes pour ne pas s'enfermer dans un ethnocentrisme. Plus précisément, on mobilisera ici cette notion avant de reproduire l'exercice pour interroger « l'engagement ».

La notion de jeunesse approchée par une double contextualisation prend la forme d'une mise en question intergénérationnelle : les primo-migrants parents socialisés dans le pays d'origine voient leurs dispositions mises à l'épreuve dans le pays d'accueil, alors que les enfants d'immigrés éprouvent par leur socialisation dans ce dernier le lien avec le pays qui est le leur à distance ou qui devient seulement celui de la dite première génération. Ce rapport intergénérationnel prend une importance épistémologique considérable relativement à la participation politique.

Que signifie en effet une position en réserve dans la société d'accueil lorsque la perspective d'une fin de migration par un retour au point de départ s'affirme vigoureusement ? La question gagne à être inversée : qu'en est-il de l'intérêt au pays parental lorsque la sédentarisation est vécue comme une évidence ? Ce prisme donc ne revient pas à interroger seulement l'éducation parentale. Il montre également comment se forge socialement les perspectives et les effets qu'elles produisent sur la position des membres de la famille. Les uns aspirent plus ou moins explicitement à quitter la France, les autres s'y opposent.

Pour paraphraser Simone de Beauvoir, on n'est pas d'ici, on apprend à l'être⁵. Mais la situation migratoire, qu'il faut évidemment contextualiser pour caractériser les propriétés de celles et ceux qui partent d'un lieu et qui se donnent une destination au statut incertain (lieu de passage ? lieu d'installation ?), est une de celle où le sentiment d'appartenance et son expression publique sont des enjeux structurants des sociétés contemporaines. Ce n'est pas seulement rester ou partir, c'est se sentir légitime ou non à prendre part à la vie de la cité en désignant le ou les pays qui font référence et éventuellement en les différenciant par la forme d'attachement.

A cet égard, la « jeunesse » prise comme analyseur s'avère éclairante des rapports intergénérationnels. Elle est un enjeu de la situation migratoire en

⁵ Ce processus n'est évidemment pas réservé aux seuls migrants et à leurs descendants. La socialisation du sentiment d'appartenance concerne toutes et tous les membres du collectif de référence (société, quartier, pays, communauté...).



ce qu'elle révèle les combinaisons entre socialisations et horizons d'attente qui peuvent se transformer en phases dialectiquement déterminantes.

2.1 Un nouvel "âge"

L'adolescence n'est pas une notion communément interrogée. Le flou qui entoure sa délimitation ne l'empêche pas d'être une évidence partagée, associée souvent à une sorte de flottement, de tâtonnement entre deux statuts : celui de l'enfant soumis à l'autorité parentale et vivant sous leur protection, qui s'oppose plus ou moins frontalement à celui d'adulte censé l'éduquer en responsabilité. Il en va presque de même pour la jeunesse, terme englobant mais aussi distinguant si on le joute à « dorée », de « citée » etc. Les deux sont présentés aujourd'hui en termes biologiques comme un âge, participant à une valorisation de l'énergie et de la supposée créativité qui leur sont associées. Les représentations et soutiens à ces nouveaux venus sur la scène domestique et publique perturbent diversement les autres âges, celui de la maturité et celui de la vieillesse notamment, nécessitant une reconsidération de la mémoire et de l'autorité de ces derniers.

Dès lors que l'on veut traiter de l'acceptation sociale de ces tranches d'âge et de leurs effets sur la situation migratoire, il convient évidemment de souligner que l'adolescence n'est pas sociologiquement naturelle au sein de la société d'accueil où elle prend une place plus affirmée à partir des années 1950, et encore plus la décennie suivante, et qu'elle est inexistante au départ dans le pays d'origine des migrants à cette même époque.

Cette reconsidération des âges prend corps en Europe dans un contexte de croissance, période de vagues migratoires suscitant ce que l'on appelle les regroupements familiaux. La conjoncture immigration-émigration, avec de fortes mutations des familles françaises (perçues ou pas, considérées ou ignorées par les immigrés), mais aussi avec les bouleversements générant une acculturation des membres de la communauté d'origine (connue et comprise ou non par ces mêmes immigrés en tant qu'émigrés, au moins pour ceux qui restent informés à distance de l'évolution des leurs). C'est avec ces paramètres que les familles en situation migratoire vivent des changements de rapports de génération, changements qui sont référés à l'adolescence et instaurent de fait un nouveau découpage, un nouvel âge.

C'est la « naissance » de cette adolescence, puis sa consécration au sein de la famille immigrée maghrébine, depuis les années 1960 jusqu'aux années 2000, que j'approche par une typologie pour rendre raison d'une dynamique



comprenant trois temps. Le premier, avec des tentatives pour accéder discrètement aux loisirs, est celui que je distingue par l'expression des conquêtes. Le deuxième se reconnaît par l'affichage d'une revendication d'un droit au plaisir, le temps des conflits. Je définis le troisième, marqué par l'absence de perspectives, comme celui des impasses.

Avec ces trois phases, je combine les perspectives attachées à chacun des trois contextes et les modalités d'émergences des aspirations des enfants d'immigrés. Les deux premières phases naissent, se poursuivent en période de croissance économique, se traduisent par deux façons, et surtout par deux postures, d'être adolescent. La première couvre une adolescence « clandestine », la deuxième est celle d'attitudes conflictuelles, prolongeant la logique de la revendication d'un statut autorisant l'accès au plaisir. La troisième consacre une tendance à la déconnexion au passé et à l'avenir, renouvelant parfois en les accentuant, les interrogations relatives aux sentiments d'appartenance.

2.2 Le temps des conquêtes

Au commencement de la période qui va des années 1960 aux années 2010, l'adolescence se niche en lisière pour les enfants d'immigrés de familles résidant dans des espaces urbains à forte présence d'étrangers. Ce type de quartier n'est pas vraiment communautaire, ne constituant ni un espace social continu, ni un groupe culturel homogène. Il représente bien plus une unité territoriale qu'ethnique, avec la présence d'autres groupes de migrants originaires d'Europe. Ces enfants connaissent la société française par séquences, à l'école, dans la rue et, pour les garçons, dans quelques cafés accessibles ou « réservés », voire dans les années 1970, dans des bals et autres lieux de rencontres en public.

Pour les enfants, après l'école primaire, c'est le temps des plaisirs dérobés dans un contexte d'après-guerre d'Algérie. La situation est insolite, l'encadrement des adultes primo-migrants n'est pas total, de menus plaisirs apparaissent à portée de main. L'espace domestique est celui qui laisse le mieux transparaître l'empreinte de la culture des parents. Et encore, cette empreinte est-elle le fruit d'un compromis entre l'aménagement spatial interne conçu en vertu de la culture française et d'un mode d'appropriation découlant de la culture maghrébine. Néanmoins, on parle « naturellement » dans la langue maternelle des parents (en arabe ou en kabyle) et l'ordre générationnel s'impose à tous. Sommairement, il y a d'une part les adultes et, d'autre part, les enfants. Il n'y a pas de temps de transition reconnu, et



la sortie de l'enfance se traduit par la référence à la nécessité matrimoniale: à défaut de se fiancer ou de se marier, on attend de l'être. Il ne saurait être question, explicitement, d'adolescence, de loisir ou de tout autre plaisir pour les garçons, et encore moins pour les filles.

Pour ces dernières et à partir des années 1960, ce sont d'abord des sorties «innocentes», censées ne représenter aucun risque de relations coupables avec des garçons ou avec des hommes, mais inconcevables pour les parents, comme une séance de cinéma prudemment organisée avec quelque complicité (entre sœurs, avec un frère «ouvert») à moins d'invoquer les impératifs de la scolarité, qui ne sont pas toujours considérés comme arguments recevables, pour se rendre en ville (aller à la bibliothèque) ou visiter, plus rarement une camarade de classe (parfois elle-même fille d'immigrés et éventuellement du même quartier). Plus audacieuses sont les premières tentatives sur le registre sentimental ; audacieuses et en même temps relativement respectueuses des règles. Ainsi à partir de quelques mots échangés avec un prétendant potentiel lors de rencontres avec la parenté, on se débrouille pour le retrouver en ville, en tout cas loin de la résidence familiale. La rencontre, les échanges sont implicitement encadrés et c'est à la sortie de l'école, collègue ou plus rarement lycée, qu'ont lieu les retrouvailles pour une promenade balisée.

Elle l'est parce que le parcours doit paradoxalement toujours rester «en vue» (en relative opposition avec le souci de discrétion); c'est à dire dans des espaces publics qui ne tolèrent guère des attouchements, lesquels sont susceptibles de générer de «mauvaises réputations» (qui pourraient fragiliser la relation psychologique entre eux et rejaillir sur la suite, couple à venir ou non). Ces jeunes filles et jeunes hommes transgressifs de l'ordre parental s'autorisent de menus plaisirs, comme une gourmandise achetée dans les commerces à priori non fréquentés par des familiers, et prennent garde de ne pas trop se rapprocher de leur arrêt d'autobus afin de ne pas croiser un habitant de leur quartier. Ce sont les premières tentatives d'un laborieux repositionnement dans la vie sociale concomitant d'une redéfinition des rapports au sein des familles où les jeunes filles sont minorées, parfois exclues des choix qui les concernent.

L'aspiration à être ou à devenir partie prenante, notamment sur le registre matrimonial pour ne plus se cantonner à un statut d'objet afin de peser en tant que sujet, nécessite pour certaines un débordement du périmètre domestique pour s'appropriier des endroits et des pratiques habituellement



indexés aux seuls hommes. Ce changement se traduit par une autre visibilité, par une présence repérable, qui éprouve logiquement le statut de proches socialisés à une fonction de surveillant de l'orthodoxie de conduite. Dans ces cas, les parents mais aussi une partie de la fratrie connaissent une période de tensions, de conflits imposant des réajustements, à moins d'attitudes figées allant jusqu'à la violence et aux ruptures.

Les tâtonnements des jeunes hommes, dès les débuts de la période considérée, sont à certains égards moindres. Cette nouvelle tranche d'âge, en France, est un complément d'agrément. Leur présence « dehors » n'est pas un problème, c'est parfois une injonction de genre. L'espace du proche voisinage atteste de leur masculinité tant par les jeux que par la simple appropriation des interstices. La spécificité de leur position tient beaucoup plus à la canalisation des tentations découlant de leur relative liberté de mouvements. Ils doivent connaître ce qui est permis à la vue de tous et ce qui ne l'est pas. Il en ressort un savoir pratique des attentes des plus âgés, ceux-là par exemple qui perçoivent le simple fait de fumer une cigarette devant eux comme une insupportable agression et une déconsidération de leur statut. Fumer en leur présence, dans ce cas, équivaut à l'inviter à s'encanailler ensemble, jeunes et moins jeunes, devenant par une telle séquence canailles complices d'une séquence transgressive. La sanctuarisation symbolique du quartier, interdit de boissons alcoolisées, de trop de proximité entre filles et garçons ... n'ouvre pas le reste de l'espace urbain, celui du centre-ville et même des agglomérations petites et grandes des environs, à toutes les aspirations. D'une part, le racisme, les violences et les discriminations visibles ou implicites demeurent des obstacles difficilement dépassables.

D'autre part, toutes et tous n'ont pas les mêmes connaissances des méandres de la ville et de la proche campagne. Ces connaissances constituent des ressources pour comprendre, se familiariser éventuellement avec ce que j'ai appelé les « circuits du plaisir » (Hammouche, 1994). Ceux-ci, comprenant bars plus ou moins régulièrement fréquentés, bals et boîtes de nuit accessibles selon les moyens, restaurants et cinémas lorsque les revenus permettent d'y aller de temps à autres, sont rarement instaurés en solitaire. Le plus souvent, leur appropriation se façonne en bande, groupe plus ou moins stabilisé, plus ou moins ouvert ou fermé à la considération sociale du sentiment amoureux. Beaucoup souhaitent des rapports éphémères, sans lendemain lorsqu'ils trouvent une attente réciproque chez leur partenaire d'un soir.



Les structurations et les usages de ainsi indiquent une segmentation spatiale et sociale. Les goûts ainsi orientés se conforment par leur inscription dans un espace social fortement empreint des rapports d'altérité. Ce sont des usages socialement déterminés devenant aussi des ressources à même d'instaurer un spectre des possibles amoureux, restreint aux populations migrantes ou laissant entrevoir d'autres virtualités. Certains lieux demeurent cependant inaccessibles. Les incompréhensions, les craintes, les rejets des uns et des autres, restent lourdes de conséquences, y compris dans les équipements de loisirs les plus abordables.

Lorsque les épisodes amoureux gardent le statut de l'éphémère, les liens qui se nouent s'ajoutent aux supports de loisirs comme le cinéma, les distractions collectives dans les cafés (jouer aux cartes, au baby-foot...), sportives, et aux sociabilités informelles entre garçons (se « retrouver » au bas d'un immeuble par exemple). Elles ne perturbent pas les modèles matrimoniaux soutenus par les parents et plus ou moins intériorisés par la socialisation dans le quartier. L'effet peut même provoquer un surcroît de légitimation du mariage lignager par l'invocation insidieuse de la supposée « légèreté » des filles françaises. En effet, les jeunes hommes les plus proches culturellement de leurs parents y seront sans doute plus sensibles, confortant dans leur esprit que le choix du conjoint, pour avoir toutes les vertus du « sérieux » doit être effectué par les parents.

La première phase d'adolescence qu'on vient de voir implique des enfants culturellement proches des migrants de la première heure. A cette définition idéal-typique, il convient pour saisir le réel dans toute sa complexité, de tenir compte également de la structuration de la fratrie, de l'appropriation des statuts selon la position, le genre et l'âge, les attentions portées à l'école, les amitiés au sein et hors de la communauté immigrée pour maintenir l'ancrage culturel ou s'en distancier (Michel, 1973). On trouvera alors au fil des décennies, depuis les années 1950 jusqu'aux années 1970, des positionnements plus hétérodoxes, moins conformes aux attentes parentales. Mais, globalement, les changements ne délégitiment pas les références au pays d'origine, ni les statuts et rapports de génération qui servent de référence pour la famille.

2.3 Le temps des conflits

Il en va autrement dans l'adolescence et la forme qu'elle prend avec les cadets dans les années 1970. Les enfants concernés sont ceux qui viennent après les « clandestins ». La phase qu'ils et elles incarnent repose au moins



en partie sur les failles entrouvertes par les plus grandes sœurs et plus grands frères. Leur adhésion partielle à la volonté parentale ne cache pas et ne gomme pas complètement leurs réticences. Leur position ne correspond plus à la posture d'autorité et d'intermédiaires pour transmettre les valeurs à celle qui est attendue dans un système dit traditionnel. Elles et ils relaient, mais bien imparfaitement. Les réserves, voire les oppositions, sont parfois explicitement et violemment énoncées. Des jeunes femmes se refusent à inciter leurs jeunes sœurs à la «soumission» et à l'acceptation du choix du conjoint que les parents voudraient imposer. La capacité à s'opposer de la sorte découle souvent d'un nouveau statut.

C'est, en effet, parées d'une aura d'épouse ou de mère qu'elles osent revendiquer ce qu'elles ne pouvaient, ne voulaient pas, ou ne savaient pas exprimer pour elles-mêmes. Les écarts de la première phase s'amplifient, ne tenant plus la seule fonction d'ajustement mais celle de remise en cause d'une conception de la parenté. Il se dessine progressivement, conflictuellement en certaines circonstances lorsqu'un ou les deux parents sont déqualifiés par les propos tenus par les enfants et par leurs attitudes désinvoltes voire agressives, un renversement générationnel. Contestés, les parents deviennent culturellement minoritaires en leur demeure. Conflits, malaises, divisions secouant couple parental et fratrie, alliances conjoncturelles entre plus jeunes et plus âgés pour obtenir une décision concernant la scolarité, les loisirs, les tenues, se nouent sans garantie de perpétuation et se succèdent au gré des épisodes familiaux⁶. La rudesse relationnelle rend plus manifeste ce qui était auparavant à l'état de bribes inavouables. La revendication de samedis soir voués aux sorties constitue, lorsque se devinent la recherche des corps à corps par la danse, une impudeur d'une violence sans appel à l'égard des migrants restés à distance de ces pratiques.

La distinction de genre perdure, filles et garçons ne sont pas à la même enseigne tout comme la violence les différencie, mais devient seconde relativement aux comportements rebelles. La consécration du couple des parents, avènement inhérent à la situation migratoire telle que je l'ai étudiée, prend une curieuse tournure. L'épouse tend à occuper une place de plus en plus affirmée de médiatrice, sans parvenir à contenir l'ensemble, ni à apaiser durablement les relations. Loin de la famille étendue, sans

⁶ On le voit, par exemple, dans le récit de Zahoua, (Sayad, 1991, p. 185 à 258).



s'inspirer véritablement du système relationnel des familles françaises de l'environnement qu'elle comprend que par des contacts intermittents avec ses voisins, elle instaure de fait une autre configuration d'autorité. Le père est renvoyé à une fonction de réserve quand son épouse parvient partiellement et ponctuellement à limiter ce qui est, à ses propres yeux, d'insupportables dérives.

L'homme migrant focalise le rejet d'une dimension socialisée par lui, et intolérables pour celles et ceux qui le sont dans un contexte qui, autant par la scolarité que par toutes les invites à se singulariser par le classement, la distinction, la réalisation de soi, incite, sinon oblige à se dégager. Pôle de fixation, il représente une forme d'appartenance légitimée par le groupe auquel s'oppose l'ambition d'exister par sa singularité. La déqualification dans les situations les plus violentes est réciproque et prend la forme de ce qui ne peut pas s'énoncer en tant qu'ostracisme familial, mais à une répulsion qu'on retrouve en partie dans le titre même du fameux article de Sayad, Les enfants illégitimes. Comme dit plus haut, des alliances conjoncturelles, produites par l'évolution des interprétations – par exemple lorsque des enfants se disent compatissants de leurs pères ou de leurs mères après des mois ou des années de silence ou d'oppositions agressives explicitant leurs rempoissonnements par leur maturation ou par les rencontres avec d'autres personnes vivant des situations similaires. Avec des rapports exacerbés, on observe plus nettement les effets et les usages de la double contextualisation particulièrement par les parents. Si le père n'arrive guère à se défaire des exigences qui sont pour lui naturelles et insupportables à ses enfants, la mère ne rompt pas totalement avec la matrice du rôle qu'elle a socialisée.

Apparemment, elle supporte plus souplement les atteintes au statut qu'elle espérait respecté par sa progéniture et ne se confond pas par son comportement avec ses filles ni avec ses voisines françaises. Sur le registre matrimonial cependant, il n'est pas rare de voir les époux soudés lorsqu'une des filles s'oriente vers une union avec un non-musulman. Dans bien des circonstances, le refus est exprimé sous forme d'injonction à choisir « parmi les siens », ceux du village pour les plus exigeants en délimitation, ou parmi une communauté qui se redéfinira au fil du temps et des processus d'acculturation. Là encore, il convient d'apporter des nuances pour souligner le sens tactique de certaines jeunes femmes, possédant des ressources pour interpréter la situation, les attentes contradictoires, et se



mouvoir de manière à ne pas dilapider un capital symbolique qu'elles s'efforcent de solidifier et de préserver le plus longtemps possible.

2.4 Le temps des impasses

Le contexte change tout au long des deux premières phases de la dynamique, celle d'une amorce d'usages discrets sans revendication d'une posture d'adolescent, suivie de celle d'une affirmation d droit aux loisirs combinés à ancrage d'une attitude plus contestatrice. Malgré ces variations, la constante est la croissance économique. Ce n'est pas le cas avec le troisième temps, particulièrement sur le registre de l'emploi industriel qui diminue drastiquement avec de très fortes réductions d'emplois peu qualifiés impactant le chômage qui frappe encore plus les immigrés et leurs enfants. Les dynamiques urbaines prennent une dimension d'envergure avec l'émergence des Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP), conçues pour résorber le logement insalubre et changeant sensiblement le paysage des villes. On sait depuis les travaux fondateurs de Chamboredon et Lemaire que la proximité spatiale n'absout pas les distances sociales. Mieux encore, la trajectoire résidentielle et les projets d'avenir différencient nettement les habitants. Sur cet aspect, la double contextualisation est utile pour éclairer le choix d'un habitat aussi peu coûteux que possible afin d'épargner en vue d'acquérir un bien immobilier là-bas. Ne pas rompre avec le pays n'est pas la seule préoccupation.

La volonté d'articuler le vécu en France avec le projet d'une habitation dans la région d'origine indique le souci de se donner un refuge en cas de dégradation de la situation, le racisme gardant un statut de crainte perpétuelle, et celui de maintenir la perspective de finir ses jours auprès de la parenté. Cette option n'est guère investie par les enfants. La double contextualisation par cet effet d'un ancrage immobilier révèle un effet de séparation générationnelle. Ceux qui décident d'acheter en Algérie confirment un enracinement à distance alors que pour leur descendance l'attache importe tout en devenant seconde.

Il est vrai que le retour au pays d'origine est de moins en moins réellement envisagé, de même que les différences de conduites lors de séjours ponctuels, là-bas, sont de moins en moins dissimulées. Cette distance, dans tous les sens du terme, quasiment reconnue, contribue à affaiblir encore plus les références des parents, dont bon nombre ne considèrent plus que secondairement la relation à la communauté d'origine. L'effondrement de cet arrière-plan rend encore plus prégnant le contexte social d'ici,



notamment avec le chômage et l'inscription de l'immigration dans le débat public. Cette question est devenue, en effet, un des enjeux majeurs et connaît une problématisation, non à partir des primo-migrants pratiquement inexistantes dans le débat (sauf à considérer cette autre catégorie que sont les « clandestins »), mais des « jeunes », leurs conduites et leurs territoires.

Avec ces jeunes, il ne s'agit plus d'un écart de conduite, comme lors de la première phase, qui leur serait commun et les mettrait en léger décalage avec les primo-migrants, mais d'un décentrage et d'une différenciation entre eux. Décentrage car la vie familiale se structure, pour une grande partie, en fonction de leurs positions ; différenciation, car les nuances perceptibles dans les trajectoires du premier temps deviennent dès le second temps, et encore plus fortement durant le troisième, des trajectoires distinctes. Ce ne sont plus les mêmes lieux d'investissement, ni les mêmes modalités. Pour les uns le point d'appui stratégique reste l'espace domestique et sa logique économique (en continuité de ce qui fonde l'émigration), pour d'autres c'est l'univers scolaire et sa logique de capitalisation symbolique, alors que ceux qui ne trouvent véritablement place ni dans l'un ni dans l'autre prennent la rue comme refuge, avant de se l'approprier. Pour les deux premiers types, l'adolescence est balisée par les contraintes qu'imposent chacun de ces univers (soit domestique, soit scolaire) et qu'acceptent les « jeunes » en vertu de leur option stratégique.

Pour le dernier, l'absence de perspectives se conjugue à l'absence de modalités positives de confrontations, débouche sur une délinquance qui est bien loin des transgressions du premier temps, et sur une errance sociale qui se traduit par une identification à des territoires stigmatisés. Pour les jeunes filles le rapport à la rue, qu'elles n'investissent guère plus - au moins dans le quartier - que durant le premier temps, et surtout le rapport au corps continuent de spécifier leur position. Elles choisissent essentiellement entre l'école et la vie familiale, articulent les deux quand elles le peuvent, investissent plus nettement l'extérieur de l'enceinte domestique face à des parents moins assurés de leurs positions et n'osant plus guère interdire le « dehors ». Mais nombreuses sont celles qui connaissent une longue réappropriation de leur corps pour s'autoriser, après une démarche amoureuse prudente et marquée d'hésitations, une liberté de mouvement.

Lors de cette troisième phase, les divergences culturelles sont moins sujettes à polémique. Si elles ne disparaissent pas, elles sont surtout atténuées sous forme de compromis laissant place à l'inquiétude du chômage. Au climat



social dégradé s'ajoutent des perspectives, celle du retour qui s'éloigne ou celle d'une sédentarisation en position de marginal, qui troublent continument la vie familiale et les rapports de génération. Sommairement, un statut intermédiaire est reconnu de fait à ces « jeunes », soit l'angoisse de réveiller les tensions l'emporte et invite chacun à une retenue.

2.5 Des adolescences

L'adolescence s'apparente de la sorte à une longue émergence, marquée de tentatives discrètes, négociées, suivies d'attitudes plus revendicatives voire de rebellions franches. Il y a plusieurs types d'expressions puis d'affirmations de cette adolescence et il s'agit dans les familles immigrées, à certains égards comme dans les familles françaises, d'avoir voix au chapitre au sortir de l'enfance, c'est à dire participer à la vie familiale avec une part de responsabilité reconnue. Le premier point concernant le statut se conjugue avec un deuxième, le « droit » au plaisir (les loisirs, les jeux, le temps et autres coûts qui s'y rapportent) qui introduit de nouvelles valeurs et interroge profondément les finalités de l'immigration. Les deux points reflètent la tension anthropologique que provoque la situation migratoire.

D'une part, la dichotomie enfant-irresponsable/adulte-responsable va être remise en cause par un positionnement intermédiaire qui ébranle les fondements de la famille. Notamment par une différenciation qui s'exprime dans des choix singuliers (par exemple avec les investissements scolaires) et sur le registre amoureux. Sous l'angle qu'introduit ce dernier, l'adolescence devient alors la période où se vérifient les influences et les résistances liées au contact des deux cultures, et donc la relation entre les deux générations (primo-migrants et enfants d'immigrés) au sein de l'espace domestique, mais aussi la relation que chacune d'entre elles entretient avec la société d'accueil et le pays d'origine. Elle écarte définitivement le modèle de la famille étendue et transforme la déconnexion à cette dernière, provoquée par les parents et la situation migratoire, en un ancrage structurel à la famille nucléaire perçue, dès lors, comme seule forme naturelle d'organisation familiale.

D'autre part, la conquête d'un espace pour les distractions et la pérennisation de ce rapport au plaisir, même relatif, ne s'inscrit pas dans la logique de l'émigration des années 1960, qui réfère à la nécessité. Les conflits qui accompagnent la « naissance » de l'adolescence dévoilent les contradictions et parachèvent ainsi les ruptures culturelles. Celles-ci signifient bien, pour nombre de cas, une non-reproduction par les enfants de traits culturels



encore visibles au sein de la famille, mais surtout une individuation qui rendra progressivement caduque la logique groupale. Pour le dire schématiquement, l'adolescence dans les familles immigrées est une gestation autant qu'un processus où entrent en jeu ce qui est spécifique à chaque famille (notamment la personnalité de ses membres et le rapport des parents aux "traditions"), la relation au regroupement-quartier, et les effets du contexte social global en termes de perspectives. L'aspiration à être ici et d'ici se joue aussi dans la détermination de l'engagement dans l'espace public.

2.6 Du lignage à la cité

L'engagement civique sous les différentes formes prises dans les sociétés contemporaines, associatif ou militant au sens large, au prisme de la double contextualisation, se définit et se révèle selon la combinaison macro (le contexte) et micro – par la perspective que se donnent celles et ceux qui aspirent, ou non, à participer à la vie de la cité. Avec celle-ci, il ne s'agit pas de désigner les banlieues ou les quartiers, mais de s'intéresser aux enjeux politiques des sociétés contemporaines, pour y participer avec les mêmes droits et devoirs que tous les citoyens et en tenant compte de la dynamique migratoire. Rapportée à celle qui concerne les Algériens en France depuis les années 1960, la délimitation de l'engagement pratique et symbolique varie sensiblement.

Ces changements s'avèrent de puissants analyseurs des transitions du sentiment d'appartenance et des droits et devoirs s'y référant. Schématiquement, pour les vagues migratoires que j'ai étudiées, l'attachement premier est celui à la communauté villageoise par le biais du lignage ou de la famille étendue. Cette attache se perpétue à distance lorsque les circonstances autorisent des liens nourris de maintes manières. La suite, avec différentes phases de la dynamique migratoire, se façonne par la combinaison de la double contextualisation appliquée aux perspectives (le retour, l'incertain, l'installation). Celles-ci ne sont ni toujours stabilisées, ni immuables. Elles ne font pas à tout coup consensus, sans doute encore plus au sein des familles.

Les enjeux sont majeurs s'agissant de conforter ou de réaliser un retour au pays, ou de le rendre improbable, à moins d'imposer de fait ou explicitement une installation en France se voulant définitive. L'instauration de telles options gagne à être restituée par les rapports de génération. Ceux-ci impliquent, comme on l'a dit plus haut, autant des rapports d'âges que de



genre. On le voit dans l'éducation au sein des familles où mères et pères interviennent avec des fonctions conditionnées par l'environnement socioculturel. Conforter un horizon tel que le « retour », prendre une décision en ce sens, ne se joue pas dans un seul épisode qu'il serait aisé de repérer. Pour l'apprécier processuellement, il faut observer divers actes comme le lieu des vacances, le projet puis l'achat d'une maison, lesquels corroborent ou pas et indiquent l'émergence puis la réalisation ou non d'un projet.

Les séjours, les tensions et les malentendus, les opportunités ou les incitations sont d'autres facteurs. Mais globalement, il est contre-productif sur le plan heuristique de parler du mythe du retour pour toutes les familles et pour les célibataires géographiques. D'une part, le départ de migrants depuis la France, pour les hommes seuls et pour les familles, se vérifient tout au long de cette période dans des proportions variables. D'autre part, la forme d'autorité des parents, les postures dans la fratrie, pèsent dans la détermination du choix. Sans oublier que certains retours ne sont définitifs que dans l'esprit d'une partie de la famille, que certains reviennent en France et que les retraités organisent les séjours alternés dans les deux pays en considérant leur santé. Garder la notion de mythe du retour ne vaut que pour celles et ceux qui ont vu s'éloigner inexorablement cette perspective. Mais ce n'est pas le cas de tous. Et garder l'idée d'une évanescence par le seul effet du temps revient à gommer les tensions, les conflits, les profonds malaises et les déchirures qui ont accompagné la validation de fait de l'installation. La succession d'épisodes tendus, ou plus apaisés, débouche en effet sur une fragile auto légitimation à être d'ici sans pour autant se penser détachés de là-bas. Outre que l'affirmation reste longtemps incertaine, de telles décisions révèlent bien souvent de rapports de force qui ne disent pas leur nom et résultent d'alliances impliquant le couple parental, uni ou pas, et la fratrie variant dans le temps. Comme on le sait, la détermination de l'engagement à être ici et d'ici se joue aussi dans l'espace public.

La discrétion ou la réserve attendue ou exigée, chargée de représentations dévalorisantes dans les années 1960, période du prolongement par des formes de discriminations et de racisme de la guerre d'indépendance va être suivie dans les années 1980 d'un autre rapport aux immigrés, notamment maghrébins.

Comment au vu de cette dynamique penser l'engagement au sens large ? La distribution des espaces, notamment urbains car recevant plus de migrants,



est un premier indicateur des ressources nécessaires à l'engagement. En effet, outre qu'il faut penser et vouloir participer, faut-il également le pouvoir. Or les immigrés, et au moins certains de leurs enfants se voient désignés et se ressentent en partie par une position paradoxale. Ils sont bien de la cité, et à certains égards, ils en constituent même le point de tension structurant depuis les années 1970 tant les débats à leurs propos se multiplient. Mais ils sont assignés à une forme d'altérité agitée, sinon repoussante, lorsque par « jeunes » on entrevoit principalement des fauteurs de troubles, délinquants ou autres.

Quant à leurs parents, longtemps ils furent perçus comme des passagers devant disparaître une fois la relation au travail close. Ces mises à distance discursives n'occulent pas l'hétérogénéité de ces populations. Les uns n'envisagent pas d'autres nationalité qu'algérienne, quand certains voient leurs enfants devenir binationaux et afficher leurs prétentions à peser politiquement ou simplement par les associations sur les sociétés française ou algérienne. Cependant, ces processus opérants entre semblables de conditions, migrants et Français de milieu populaire, sont rarement explicités notamment pour saisir les relations pratiques⁷ et leurs effets sur la redéfinition des appartenances.

C'est l'intérêt d'approcher l'engagement par le prisme des situations migratoires pour voir comment les bénévoles reprennent à leur compte l'histoire de leurs groupes de référence et des liens qui s'y rattachent. Il s'agit de la sorte d'essayer de comprendre comment des femmes et des hommes se constituent des ressources pour s'autoriser à participer, éventuellement pour modifier les rapports de genre ou mieux légitimer leur présence en tant que participant de la cité. Cela contribue à mettre en relief une dynamique de recomposition de la société française sans supposer une spontanéité à s'exposer dans l'espace associatif.

De tels processus produisent logiquement des effets sur les perceptions des altérités, encore plus lorsqu'il est question des rapports à l'islam ou aux banlieues. Mais relativement à notre problématique, il convient de ne pas nous enfermer dans la dialectique entre population majoritaire et migrants. Et, à ce titre, il est éclairant de se pencher d'abord sur les altérations se produisant au fil du temps entre ces derniers. Nous allons le montrer

⁷ Voir supra l'extrait explicitant l'intérêt épistémologique d'une telle approche et plus largement *Le sens pratique* de Pierre Bourdieu (1980).



d'abord en soulignant comment ils se différencient les uns des autres et comment cela rejaillit sur l'ancrage symbolique à distance. Nous verrons ensuite l'engagement associatif lorsque s'affirme un retour de plus en plus improbable avant de noter l'attention à une partie de l'actualité internationale laissant penser que le lien aux origines ne s'estompe pas.

3. Lien communautaire, ségrégation et différenciation entre semblables de condition

Lors de cette première phase, marquée par la guerre de décolonisation et de ses suites, le lien prépondérant dans l'esprit des migrants est celui qui les attache à leur village d'origine, à la communauté qu'il constitue. L'espace de résidence, plus largement l'espace urbain, se vit sous l'angle du fonctionnel. Il suffit de comprendre le nécessaire à l'adaptation pour un usage quotidien. Les voisins ne sont proches que spatialement, sans connivence particulière. Ce cadre instaure des distances mais engendre parallèlement un réagencement des altérités, d'abord entre migrants provenant de différentes régions et ne partageant pas au début toujours les mêmes pratiques culturelles (sur les registres de l'habillement ou de l'alimentation par exemple).

Les migrants se sentent étrangers, mais parfois de moins en moins proches d'autres étrangers, pourtant provenant du même village qu'eux. Ceux qui redéfinissent de la sorte le proche et le lointain, se reconnaissent une similitude de conditions sociales. Ils se pensent également d'ailleurs, mais différemment d'autres migrants venus du même village. Ils sont aussi d'ici et l'expriment par des actes, aller au cinéma par exemple, que les autres villageois n'adoptent pas opérant ainsi une différenciation sur le registre de la considération du plaisir et du loisir qui les rapprochent en partie des plus jeunes.

Dans cette dynamique, les liens communautaires se redéfinissent. L'environnement urbain connaît de sensibles changements avec des quartiers ouvriers qui déclinent avec une moindre population ou qui disparaissent au profit de ce qui sera nommé par la suite les banlieues, en fait des ZUP désignés parfois par l'expression « grands ensembles ». Pour les Algériens de ces quartiers, le lien au village d'origine s'atténue à l'instar de ce que connaissent les villageois restés en Algérie et s'installant dans des villes. Les nouveaux rapports qui s'instaurent soutenus par l'ouverture qu'offre l'urbanité produisent des repositionnements au sein des familles. On peut le voir avec le quartier stéphanois du Marais sur lequel j'ai enquêté.



Fort de son histoire industrielle depuis 1865 lors de sa création, il a évolué avec l'implantation d'entreprises structurant la vie sociale et a accueilli jusqu'à 3 000 habitants en 1960 dont une grande partie de migrants provenant d'Algérie⁸.

Situé au nord de la ville, il est prolongé dans les années 1970 par une ZUP, celle de Montreynaud. La vie sociale que connaissent les Algériens se décomposent schématiquement en plusieurs gradations de redéfinition des sentiments d'appartenance. Dans un premier temps, les migrants se cantonnent à des échanges avec des proches venus de la même région. Avec ces voisins d'ici venus de là-bas, ils instaurent une sous-communauté se juxtaposant avec d'autres ensembles structurés sur le même principe. Les rapports entre migrants de plusieurs régions sont, en quelque sorte, déjà des rapports entre étrangers instaurant une forme d'altérité limitée et rassurante. J'ai conceptualisé cette phase en tant que partie intégrante de l'ensemble qu'est le village. C'est donc *une sous-communauté d'ici et du pays* prenant place aux côtés d'autres sous-communautés composant au total une *communauté-mosaïque*. L'espace urbain ainsi forgé ne nécessite qu'un investissement fonctionnel soutenant l'ancrage originel. En suivant Weber nous avons un processus de communalisation⁹ impulsé par un rapprochement avec des voisins, réduit à la seule spatialisation et soutenu par la similarité de condition en tant qu'immigrés ouvriers maghrébins. Elle est vécue comme une parenthèse que rappelle la ségrégation entre l'intérieur du quartier et ses pourtours. Les conduites sont canalisées à l'intérieur, quand les transgressions comme boire de l'alcool ou fumer pour certains ne se conçoivent qu'à l'extérieur, illustration qu'on a invoquée plus haut pour souligner la genèse de l'adolescence.

Cet état ne dure pas et les débordements des sous-communautés se multiplient au fil des années. Les liens sous-communautaires ne se relâchent pas cependant. La communalisation prend une autre dimension avec des

⁸ Pour plus de données sur ce quartier voir Hammouche, 1994.

⁹ « Nous appelons « communalisation » une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde – dans le cas particulier, en moyenne, ou dans le type pur – sur le sentiment *subjectif* (traditionnel ou affectif) des participants d'*appartenir à une même communauté*.

Nous appelons « sociation » une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde sur un *compromis* d'intérêts motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une *coordination* d'intérêts motivée de la même manière... » (Weber, 1971, p. 41).



partages de moments indexés au festif (les invitations réciproques sans être de la même famille, des mariages plus somptueux, la notion de vacance qui s'impose progressivement). Les changements se vérifient chez les hommes comme chez les femmes, dont certaines vont bénéficier d'activités proposées par des animatrices sociales ou des religieuses. Elles « sortent » et pas seulement pour se rendre au jardin rejoindre leur époux. Les plus assurées, celles qui ne craignent pas les difficultés liées à leur pratique du français et se familiarisent suffisamment avec les transports en commun, s'autorisent les marchés proches du centre-ville. Ces évolutions ne sont pas partagées par tous. Un clivage distingue les familles se voulant dans la perspective du retour où le père demeure déterminant et celles où la perpétuation de la situation migratoire est ressentie comme une amélioration qu'on risque de perdre et où le couple occupe une place sociale plus visible. J'ai parlé de cette deuxième phase comme celle de la *communauté-intermédiaire*. Le séjour, au moins pour les derniers, n'est plus un passage. La distance avec le village est ressentie sans minorer le lien avec lui et la position en marge dans la société française ne s'efface pas.

L'incertain, l'improbable, l'étrangeté forment des obstacles à l'engagement et on peut se demander par quels processus celles et ceux qui s'ajustent à leurs deux espaces de référence en évitant de se trouver dans des positions d'hors-jeu vont prendre place dans le débat public, notamment par le bénévolat au sein d'associations.

4. Partager son héritage symbolique par l'engagement associatif

La subjectivation d'une telle résolution pour celles et ceux qui sont issus de l'immigration impose de se saisir de la question de la légitimité à se penser partie prenante de la société française et à agir en tant que tel. Une telle problématique nécessite de se pencher sur l'évolution des formes associatives dédiées aux migrants depuis l'Amicale des Algériens en Europe jusqu'à la constellation contemporaines où les unes s'intitulent par le soutien culturel quand d'autres soulignent leur action sociale dans des quartiers à forte population immigrée. Celles qui nous intéressent impliquent d'abord des primo-migrants qui les animent en étroite relation avec les autorités consulaires. Elles sont structurées dans la perspective d'un retour et d'une présence ponctuelle. Par la suite, la présence de plus en plus affirmée des plus jeunes modifie sensiblement les rapports aux deux pays, actant la sédentarisation et orientées pour une ouverture sur toute la société française



pour faire accepter leur présence et leur participation à une interculturalité concernant toutes les parties prenantes de la vie sociale.

On peut distinguer, par une approche idéale-typique, les années 1960, marquées comme on l'a dit par les suites de la guerre d'Algérie. Elles sont celles de la réserve, de la présence discrète dans l'espace public portée par des militants au faible capital social et pour la plupart ouvriers. Dès les années 1980, les positions sociales sont plus diversifiées avec plus de qualifications pour les salariés et un niveau scolaire plus élevé pour les étudiants. Même si, ici et là, existent des cas plus nuancés, la relation entre ces types d'association s'offre comme analyseur des rapports de générations, des liens qui se forment entre les premières et les suivantes, donnant à voir une histoire de la coprésence. C'est également un aperçu de l'individuation, de la différenciation entre semblables de condition en tant qu'issus de l'immigration et dépositaire d'un lien communautaire véhiculé depuis l'émigration ou transmis par les parents immigrés.

Pour rendre raison de ce qui revient à négocier une présence frappée par le sceau de l'altérité, je propose, au titre de cette approche idéale-typique, une typologie et donc trois types recouvrant trois périodes. Le premier, dans les premières décennies d'immigration, concerne prioritairement les primo-migrants hommes et secondairement les enfants. Il s'agit de maintenir le lien. Je l'ai illustré dans mes travaux précédents par l'Amicale des Algériens en Europe – AAE – à Saint-Etienne. J'ai pris comme exemple pour le deuxième, à partir des années 1980, celui du Nomades « chez Zoubida Gonzalès », à Lyon. L'ambition dans ce lieu est de redéfinir la culture de la ville, concevoir une urbanité de partage des altérités. Le troisième fait rupture avec les précédents en ce que des femmes s'affirment en tant qu'actrices en voulant soutenir l'action sociale dans les quartiers. J'ai rapporté, pour l'illustrer, l'exemple des Amis de la Maternité – ADLM, dans la région lyonnaise¹⁰.

¹⁰ Je rappelle ce qui est indiqué sommairement plus haut que je m'appuie dans cette partie sur deux recherches et je précise la méthode. La première portait sur les associations de migrants ou d'enfants d'immigrés depuis les années 1960 aux années 2000, avec des entretiens auprès des dirigeants des deux premières associations (AAE, NomadeS) ici évoquées et une analyse documentaire. La seconde, sur l'engagement féminin dans les associations, a été réalisée entre 1996 à 2000, avec des entretiens exploratoires avant la constitution d'un échantillon comprenant les six dirigeantes de la troisième association (ADLM) et d'autres bénévoles (une dizaine) moins impliqués dans son fonctionnement.



Il en ressort le passage des grandes associations, relais gouvernemental pour favoriser le lien au pays et le retour à des associations organisées pour pleinement s'inscrire dans la société d'accueil. Les militants de l'AAE vivent l'acculturation comme les migrants de la première phase du processus de communalisation¹¹. La communauté villageoise ou régionale n'est pas revendiquée mais se ressent dans les activités. Même résiduelle, l'appartenance première continue de jouer alors que l'objectif affiché est de promouvoir d'abord et surtout une attache patriotique. Sur le registre de la singularisation, le processus d'individuation est limité, alors que le « nous » de la parenté ou plus largement du monde rural du départ ne disparaît pas, ce qui rend inadéquate une analyse qui prendrait pour objet central l'individu en tant qu'atome social ou en tant que citoyen¹². C'est plutôt le temps des pères.

Rapporté à la communalisation, le deuxième type advient après le temps de la *communauté-mosaïque* et l'émergence de relations diversifiées dans le contexte d'une *communauté-intermédiaire* qui, comme on l'a dit plus haut, instaure une distance relative à la communauté d'origine sans effacer celle qui se maintient avec la société d'accueil. Avec ce type d'association dans les années 1980-1990, une autre injonction souvent énoncée dans les politiques publiques françaises incite à aider les populations immigrées. La notion mise en avant est celle d'intégration, autant discutée que controversée. La relation au pays d'origine devient discrète, sinon secondaire. Il est vrai que l'accès de la Gauche au pouvoir se traduit par la multiplication des associations d'abord locales, puis nationales. Les unes et les autres se

La période étudiée ne permet pas de prendre en compte l'essor des associations accueillant en plus grand nombre les jeunes femmes. Voir Hammouche, 2007.

¹¹ Celui de la *communauté-mosaïque* avec, rappelons-le, une juxtaposition de sous-communautés régionales dans un quartier et des relations pratiques limitées avec un ancrage symbolique à la communauté d'origine qui perdure et structure tout le projet migratoire.

¹² Cf. Machalon T., « L'Algérie des cousins », 1994, *Le Monde Diplomatique*, novembre, où l'auteur évoque « deux sources de légitimité » pour expliquer les rapports que les Algériens entretiennent avec l'administration en Algérie, ressentie comme une entité étrangère au corps social. Etrangeté et distance que l'on retrouve dans les rapports que les migrants établissent avec les associations en France qui deviennent repérables, et éventuellement intéressantes au-delà du passage obligé, à la condition que s'y trouvent quelques proches.



donnent des vocations sociales, parfois culturelles, et toutes aspirent à combattre par leurs activités le racisme (Battegay, 1990)

Certaines bénéficient de réseaux d'aide aux migrants et souhaitent combiner politique et culture. C'est plutôt le temps des fils qui aspirent à une citoyenneté reconnue public (« *Pour nous maintenant, il est clair qu'agir en citoyens à part entière, faire de la politique au sens noble du terme, suppose la constitution d'une parole immigrée ou issue de l'immigration en force d'animation politique.* » ... « *Il faut réinventer la démocratie française, redescendre dans une relation de proximité avec la population, associer plus largement les composantes de la société à la gestion du politique.* » (Chikha, 1993, p. 43)

Si les hommes s'approprient l'instrument associatif comme on l'a vu dans ce qui précède, les femmes s'engagent dès les années 1980 et encore plus à partir de la décennie suivante. Dans l'association que j'ai étudiée (Les Amis de la Maternité – ADLM), reconnue à la fin des années 1980, la création répond aussi à un appel à mobilisation des pouvoirs publics pour assister l'action sociale dans le cadre de la politique de la ville. Relativement à la communalisation et à l'individuation, les militantes immigrées se veulent prudentes dans leur exposition publique. Le choix des heures et des lieux de réunions l'illustre. Elles évitent le soir et les endroits mal réputés aux yeux de leurs proches et du voisinage. Elles s'assurent progressivement et ménagent de la sorte leur époux, tenant compte de la réputation et du capital symbolique. Elles veulent les rassurer, ne pas trop déstabiliser le jeu de rôles entre conjoints (« *il faut y aller doucement...* » dit une des femmes ; « *moi, j'explique... c'est long, mais il le faut...* » dit une autre). Graduellement, elles étoffent leurs activités, au-delà du périmètre initial.

Avec les ADLM, l'engagement public s'articule avec le souci de préserver les équilibres dans l'espace privé. Il éclaire des rapports de genre qui s'ajustent en préservant ce qui ressort d'une double contextualisation : une forme d'attention aux statuts hérités définissant les rôles d'époux et d'épouse, sans interdire un repositionnement sensible de celle-ci dans la vie sociale. C'est plutôt le temps des mères¹³.

¹³ Un autre type s'affirme à partir des années 1990, celui des « frères » (par distinction avec celui des « pères », celui des « fils », celui des « mères ») pour des associations qui se multiplient dans les banlieues et dont le positionnement se fonde sur des orientations affichées par l'action publique pour offrir des loisirs, du soutien scolaire ... Avec ce type



Conclusion

Cet article vise à rendre raison des processus d'acculturation des migrantes et des migrants par le concept de double contextualisation. Celui-ci, dans le prolongement de celui d'émigration-immigration de Sayad, permet de tenir compte de la manière dont les individus en situation migratoire ajustent leurs conduites pour articuler leur présence en France et, pour certaines et certains, ne pas se déconnecter de la société algérienne et des coutumes qui lui sont rattachées. L'article traite plus largement de la dynamique par laquelle les migrants et les enfants d'immigrés connaissent des changements de statut et de perspectives qui conditionnent leur engagement dans la cité. L'analyse ne se fonde pas sur les seules propriétés sociales mais prend en compte la dynamique politico-culturelle (politique par le sentiment d'appartenance et par la perception de soi en tant que légitime à participer ; culturelle dans la mesure où les manières d'être sont indexées à des collectifs situés dialectiquement sur le plan culturel, pratique matrimoniale, culinaire...).

On a ainsi vu ici comment se définissent graduellement les notions d'adolescence-jeunesse et d'engagement et on peut penser que la phase actuelle est celle de la fin d'un cycle propre à la situation migratoire pour les populations enquêtées. La tranche d'âge associée à la jeunesse est fluctuante mais elle est banalisée. La centration sur les études, la reconnaissance des loisirs (week-end, sorties ...) générant des besoins monétaires pour s'y consacrer et entretenir des sociabilités sont admises par la plupart des familles. La banalisation reste néanmoins toute relative. Si, en effet, la transition est culturellement acceptée, elle se déroule par la réactivation forte de l'héritage symbolique sur le plan social.

Les obstacles pour se détacher du statut du « pris en charge » et acquérir un emploi et/ou un logement sont nombreux pour tous, mais rendent encore plus visibles les discriminations et l'ethnisation des rapports sociaux qui frappent plus les enfants d'immigrés. Sur le plan de la participation, les délimitations sont variables pour désigner les espaces de référence relativement à l'engagement politique ou à l'intérêt que suscitent leurs évolutions. Pour les uns, l'attention est canalisée, centrée sur les informations traitant du quartier. Pour d'autres, la sensibilité à l'ailleurs

d'association, le passé migratoire est secondaire laissant place à la relation au « territoire » que constitue le quartier tel que définit notamment par la politique de la ville.



s'apparente à un héritage de l'histoire migratoire qui s'articule avec une forte considération des débats de la société française.

Avec la double contextualisation, l'analyse proposée met en perspective les processus d'engagement dans la société française avec l'objectif de restituer ces évolutions relativement à la dynamique migratoire. Par elle, on écarte sans doute mieux l'opposition stéréotypée entre deux entités (Orient et Occident) aussi floues que clivantes et qu'a déconstruit Edward Saïd (Saïd, 1980¹⁴). La transformation du lien ressort bien plus par la fraternisation, telle que l'entend Weber dans son ouvrage *La ville* définissant celle-ci par un ensemble se faisant par l'immigration, concomitamment à des villages se défaisant par l'émigration¹⁵.

Par ce prisme, la redéfinition du semblable et du dissemblable, comme celle du « ayant droit à la cité », est permanente et prolonge la distinction entre le citoyen, le « métèque », et le « barbare » de la cité grecque.

Les migrants et leurs enfants, encore plus lorsqu'ils proviennent d'une ancienne colonie comme c'est le cas des Algériens, incarnent selon les périodes historiques et le contexte socio-politique, ces trois figures.

Bibliographie

1. Babińska K., « Les recompositions de la valeur du travail dans un dispositif expérimental de lutte contre la pauvreté », *e-Migrinter* [En ligne], 23 | 2022, mis en ligne le 06 décembre 2022, consulté le 14 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/e-migrinter/2892> ; DOI : <https://doi-org.ressources-electroniquesuniv-lille.fr/10.4000/e-migrinter.2892>

¹⁴ Voir également les analyses critiques de l'approche de cet auteur (Pouillon, Vatin, 2011).

¹⁵ Max Weber parle de la ville antique et médiévale en tant « qu'association fraternelle ». Dans cette perspective, la ville est en constante construction, elle est toujours en train de se faire, entre inconnus, entre étrangers, étant entendu qu'il n'y a que des étrangers, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de se limiter aux seuls migrants mais de considérer tous les citoyens sous l'angle d'une altérité plus ou moins tue. La fraternisation, au sens de Max Weber, est un processus d'établissement d'un lien par un « socle » commun, par un « alphabet » partagé. Cette approche invite à s'interroger autant sur les déliaisons partiellement contenues que sur les nouvelles relations. Voir Hammouche, 2007 et Weber, 1982.



2. Battegay A., 1990. « La déstabilisation des associations beurs en région Rhône-Alpes », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 49, décembre, p. 104-113.
3. Bourdieu P., 1980. *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
4. Bourdieu P., 2000. *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil.
5. Bourdieu P., 2006. « L'unité de l'Algérie », *Manière de voir Le Monde diplomatique*, 86, avril-mai, p. 74-76.
6. Bourdieu P., 2008. *Esquisses algériennes. Textes édités et présentés par Tassadit Yacine*, Paris, Le Seuil (Liber).
7. Bourdieu P. ; Chartier R., 2010. *Le sociologue et l'historien*, Marseille, Agone & Raisons d'agir.
8. Branche R., 2005. *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* Paris, Seuil.
9. Brubaker R., 1993. « De l'immigré au citoyen : comment le jus soli s'est imposé en France, à la fin du XIXème siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 99, septembre. Migrations et minorités. pp. 3-25.
10. Chamboredon J-C.; Lemaire M., 1970. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, n° XI-1, p. 3-33.
11. Chikha E., 1993. « Grain magique : Des militants stéphanois lucides et exigeants », *Hommes et Migrations*, n° 1164, avril.
12. Durkheim E., 1991. *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de poche.
13. Elias N., 1991. *La société des individus*, Paris, Fayard.
14. Fanon F., 1952. *Peau noire masques blancs*, Paris, Seuil.
15. Foucault M., 1972. *Histoire de la folie à l'âge classique. Folie et déraison*, Paris, Gallimard.
16. Foucault M., 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
17. Galland O., 1991. *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, collection U, série « Sociologie ».
18. Goffman E., 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne 2- Les relations en public*, Paris, Minuit et Goffman E.
19. Halbwachs M., 1994. *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.



20. Habermas J., 1978. *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
21. Hammouche A., 1994. *Mariages et immigration - La famille algérienne en France*, Lyon, PUL.
22. Hammouche A., 1995. « L'adolescence, ou l'émergence d'un nouvel âge en situation migratoire », *Hommes et Migrations*, n°1185, mars, pp. 6-11.
23. Hammouche A., 2007. *Les recompositions culturelles. Sociologie des dynamiques sociales en situation migratoire*, Strasbourg, PUS.
24. Hammouche A., 2012. *Politique de la ville et autorité d'intervention. Contribution à la sociologie des dispositifs d'action publique*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
25. Hammouche A., 2014. « Alteridades urbanas e dupla contextualização o exemplo dos bairros de Wazemmes em Lille (França) e de Iracema em Fortaleza (Brasil) », *Revista Brasileira de Sociologia*, Vol. 02, n° 04, Jul/Dez/2014, p. 49-82.
26. Hammouche A., 2017. « A visibilidade das práticas religiosas associadas aos migrantes e seus descendentes na França », *Reflexão*, Campinas, 42(1), jan./jun., 2017 p. 7-16).
27. Lahire B., 1999. *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte.
28. Lallement M., Spurk J., 2003. *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS Editions.
29. Madrisotti F., 2018. *L'étape marocaine des self-made-migrants. La recherche d'une émancipation économique et sociale par la mobilité*, Thèse de doctorat (Dir. Tassadit Yacine), soutenue à l'EHESS, Paris.
30. Mauger G., 2015. *Âges et générations*, Paris, Éditions La Découverte, Coll. « Repères ».
31. Michel A., 1973. « Groupes novateurs et valeurs familiales des immigrés algériens », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XV, p. 321-338.
32. Pouillon F. et Vatin J.-C. (édit.), 2011. *Après l'orientalisme. L'Orient créé par l'Orient*, Paris, IISMM-Karthala.
33. Saïd E., 1980. *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil.



34. Sayad A., 1977. « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 15, p. 59-80.
35. Sayad A., 1991. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, p. 185 à 258.
36. Singly F. de, 2006. *Les adonassants*, Paris, Armand Colin.
37. Weber M., 1971. *Economie et société*, Plon, Paris.
38. Weber M., 1982. *La ville*, Paris, Aubier.

